



Voiture sans permis boîte de vitesse cassé

Par **Adri74**, le **30/06/2022** à **12:53**

Bonjour j'ai acheté une voiture sans permis il a environ 3 semaines et la boîte de vitesse ma lâcher d'un coup sûr la route elle avais déjà été réparé en 2021 mais la garantie ne passe pas vers qui dois je me tourner ?

Le vendeur? Ou le garage ? Et qui paye les réparations ?

[quote]

Merci

[/quote]

Par **Marck_ESP**, le **30/06/2022** à **17:36**

Bonjour

Ce véhicule est-il vétuste ?

Par **Prana67**, le **01/07/2022** à **09:07**

Bonjour,

Si le vendeur est un pro il y a une garantie légale. Passez par une association de consommateurs, ils savent bien gérer ce genre de litige.

Si le vendeur est un particulier vous avez la garantie des vice cachés. Dans ce cas c'est à vous de démontrer que la boîte était déjà défectueuse au moment de l'achat.